

## Tarier des prés, *Saxicola rubetra* (Linné, 1758)

Synonymes : Tarier d'Europe, Traquet tarier

Classification (ordre, famille) : Passériformes, Turdidés

### Description de l'espèce

Le Tarier des prés est un petit passereau de la taille d'une mésange (*Parus* sp.), d'aspect ramassé, court de queue et se tenant bien droit. Comme tous les membres du genre *Saxicola*, lorsqu'il est perché, on le reconnaît à ses comportements nerveux en secouant rapidement la queue et en fléchissant le corps. En période nuptiale, le mâle se distingue par son grand sourcil blanc très visible et aux côtés de la tête brun noir souligné d'un trait blanc au niveau de la gorge.

Le dessous est blanc largement teinté d'ocre orangé à la poitrine et au cou. Le dessus de la tête, le dos et le croupion sont brun jaunâtre tacheté de noir. L'extrémité de la queue est noire bordée à la base de blanc pur, visible seulement en vol. Les ailes, brun noir, portent une ou deux taches alaires blanches. Le bec et les pattes sont noirs.

La femelle paraît plus pâle, en particulier à la tête où le sourcil nettement moins marqué est jaunâtre. Les taches alaires sont inexistantes ou peu distinctes. Le jeune est encore plus clair que la femelle avec le dessous plus largement ocré finement tacheté à la poitrine.

La mue complète des adultes intervient de juillet à septembre, la mue partielle en février-mars. Chez les jeunes, la mue partielle se déroule de juillet à septembre.

Le Tarier des prés se repère surtout par ses cris ou son chant. Les cris d'alarme ou d'avertissement les plus connus ressemblent à des claquements secs et répétés entrecoupés de sifflets musicaux plaintifs. Le chant du mâle se compose de phrases courtes comportant des sons rauques et des sifflets d'une grande variété, généralement peu sonores. Chanteur assidu et démonstratif, le Tarier des prés possède des dons d'imitateur. Chez certains mâles les strophes rappellent le chant de plusieurs passereaux (bruants *Emberiza* sp., mésanges, pouillots *Phylloscopus* sp....) ([5] ; JCR, CD3/pl.69).

Longueur totale du corps : 12 à 13 cm. Poids : varie entre 13 et 25 g (moyenne 18 g).

### Difficultés d'identification (similitudes)

D'allure et de taille presque identique, le Tarier pâle, *Saxicola torquata*, femelle ou immature est la seule espèce pouvant être confondue avec le Tarier des prés. Le croupion jaunâtre tacheté de noir (en partie blanc chez le mâle) et la tête brun foncé de la femelle ou clair chez le jeune, sans sourcil bien défini, le distingue.

### Répartition géographique

Le Tarier des prés est une espèce qui se reproduit dans les régions tempérées et boréales du Paléarctique, de l'Atlantique (de l'Espagne aux Iles britanniques) à la Sibérie occidentale (Altaï). Sa limite de répartition au sud atteint le nord de l'Espagne, l'est de la Turquie et le nord de l'Iran [bg30].

Migrateur transsaharien, le Tarier des prés fréquente essentiellement deux vastes zones d'hivernage qui couvrent l'Afrique tropicale, l'une du Sénégal au Congo, l'autre zone s'étendant du nord-est de la République Démocratique du Congo à la Zambie vers le sud et le Kenya vers l'est. Un petit secteur est occupé au sud de l'Ethiopie et l'espèce est signalée en hiver du Botswana à la Namibie [11].

En France, le Tarier des prés niche principalement dans le Massif Central et les Pyrénées, ainsi qu'à l'est d'une ligne Lille-Menton. Il est également assez bien représenté en Normandie et dans la basse vallée de la Loire (Loire-Atlantique et Maine-et-Loire), nettement moins abondant en Vendée et en Charente-Maritime. Ailleurs, il est rare ou occasionnel, avec des populations faibles ou relictuelles situées surtout en Picardie, en Bretagne, en Poitou, en région Centre et en Aquitaine. Il paraît excessivement rare en Corse [bg64] et sur la bordure méditerranéenne [bg19].

Des oiseaux tardifs sont observés jusqu'à mi-novembre, parfois plus tard. L'hivernage qui reste accidentel fait l'objet de quelques rares mentions (Charente-Maritime, Seine-Maritime, Bouches-du-Rhône...).

### Biologie

#### Ecologie

Les prairies naturelles humides et les prairies bocagères pâturées d'altitude (surtout au-delà de 500 m) constituent les milieux préférentiels du Tarier des prés en période de nidification. En montagne, l'espèce affectionne également les tourbières à molinies, les mégaphorbiaies riveraines de torrents et de tourbières, les landes à bruyères et à genêts ou les prairies à gentianes jaunes jusqu'à 1500 m d'altitude, voire 2000 m [5 ; bg53].

L'habitat optimal en plaine est représenté par la prairie naturelle alluviale de fauche à couvert végétal important. L'espèce fréquente également les marais ouverts arrière-littoraux où alternent des prairies de fauche et des prairies pâturées bordées de fossés. Plus rarement, des prairies artificielles ou d'autres légumineuses, des cordons dunaires ou de modestes talus herbeux peuvent être colonisés. Les milieux cultivés comportant des céréales sont évités.

En période migratoire, le Tarier des prés fréquente une grande variété de milieux, le plus souvent inhabituels : maïs, cultures, roselières, vignes...

### Comportements

Vif et remuant, le Tarier des prés s'agite beaucoup sur ses perchoirs et en vol, poursuivant avec habileté des insectes tant en l'air qu'au sol. Au cours de ses déplacements d'un perchoir à un autre, il pratique un vol légèrement onduleux près du sol. Le vol de chasse sur place est souvent utilisé. Relativement fidèles à leurs sites de nidification, les mâles sont de retour dès la mi-mars pour les plus précoces. La majorité des oiseaux arrivent en France entre le 20 avril et le 15 mai. Les passages qui se poursuivent jusqu'au début de juin concernent les oiseaux nicheurs du nord de l'Europe. Précédant de quelques jours l'arrivée de la femelle, le mâle se cantonne rapidement, chante beaucoup et exécute des parades très démonstratives. La dispersion des nicheurs a lieu début août.

La migration postnuptiale commence vers le 15 août, bat son plein début septembre et se prolonge les premiers jours d'octobre.

### Reproduction et dynamique des populations

Les couples sont monogames, mais les changements de partenaires au cours de la saison de reproduction ne sont pas rares. La densité des couples nicheurs en habitat favorable varie considérablement entre la plaine et l'altitude, allant de 0.25 couples aux dix hectares en Alsace [6], à dix couples/10 ha dans les alpages en suisse [10].

Le nid, toujours situé au sol et bien dissimulé sous la végétation, est construit uniquement par la femelle. Après avoir creusé une petite cuvette dans la terre, celle-ci élabore le nid à l'aide de matériaux très fins : herbes sèches, fibres végétales, radicelles, crins et mousses. La proximité d'un perchoir servant de guet émergeant du couvert végétal apparaît très importante.

L'habitat est décrit ci-dessus. La présence de zones humides n'est pas systématique, notamment en zones d'altitude.

La ponte comportant cinq à six œufs, plus rarement quatre ou sept, est déposée généralement entre la mi-mai et le début de juin. L'incubation assurée par la femelle dure 11 à 14 jours, exceptionnellement 15 jours [11].

Les poussins sont nourris par les deux parents mais il n'est pas rare que des individus supplémentaires se joignent à un couple reproducteur pour alimenter les poussins [11].

Les poussins quittent le nid sans savoir voler à l'âge de 14 jours environ, parfois plus tôt. La capacité de vol intervient quelques jours plus tard. L'élevage d'une seconde nichée semble rare, mais des pontes de remplacement peuvent avoir lieu en cas de destruction [5]. Fin juillet, les familles de tariers restant en général unies se dispersent hors des sites de nidification. Les reprises d'oiseaux bagués sur le site de reproduction sont extrêmement rares [4].

Le succès reproducteur apparaît faible au regard des études réalisées, notamment dans le Puy-de-Dôme [7] et le Haut-Rhin [1]. Ainsi, sur un secteur de prairies de moyenne montagne suivi par LEROY, la population de tariers affiche un taux d'échec de la reproduction de 77% et dans le Haut-Rhin, le taux moyen d'échec atteint 55%, soit 1,6 à 2,6 jeunes par couple selon les années [12]. Le nombre de nids prédatés est élevé, les prédateurs principaux étant le Renard roux (*Vulpes vulpes*), l'Hermine (*Mustela erminea*), et la Belette (*Mustela nivalis*) [3].

Les oiseaux se reproduisent dès l'âge de un an. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ cinq ans [bg59].

### Régime alimentaire

L'espèce se nourrit essentiellement d'invertébrés. Les proies les plus consommées sont des orthoptères, hyménoptères, diptères, mais également des chenilles, des papillons ou des araignées. Des escargots ou de plus grosses proies comme des libellules de l'ordre des anisoptères constituent l'essentiel du régime [bg53]. Les vers (oligochètes), les coléoptères, et, en période de migration les baies (*Rubus*), complètent le régime alimentaire [11].

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin (Cor. 37.7 & 37.8)

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)

6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (Cor. 38.2)

6520 - Prairies de fauche de montagne (Cor. 38.3)

7110\*- Tourbières hautes actives (Cor. 51.1)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne et à l'annexe II de la Convention de Bonn.

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La proportion des effectifs nicheurs du Tarier des prés occupant des espaces protégés n'est pas connue faute de données chiffrées sur l'ensemble du territoire national. Les vallées alluviales désignées en ZPS doivent accueillir un nombre important de nicheurs.

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut du Tarier des prés en Europe est considéré comme stable [bg2]. La stabilité des effectifs est observée pendant la période 1970-1990, puis interviennent dans la décennie suivante des régressions dans plusieurs pays, notamment en Finlande et en Ukraine. Le déclin semble plus prononcé dans les pays de l'Ouest européen. En revanche, on constate des augmentations de populations en Pologne, Suède, Pays Baltes et Hongrie. La population européenne actuelle est estimée entre 5,4 et 10 millions de couples avec en tête la Russie (200 000 à 5 millions de couples) suivie par la Roumanie (715 000 à 882 000 couples), la Biélorussie (550 000 à 650 000 couples), l'Ukraine (435 000 à 640 000 couples) et la Pologne (400 000 à 600 000 couples) [bg2].

En France, l'espèce est mentionnée en déclin avec une diminution probable de 20 à 50% de la population depuis les années 1970 [bg53]. L'estimation très imprécise de la taille de la population nicheuse en France reprise par ces auteurs, de 10 000 à 100 000 couples selon YEATMAN [bg70], ne permet pas de comparaison avec les nouvelles estimations pour mesurer l'ampleur du déclin (20 000 à 30 000 couples [bg19] ; 15 000 à 45 000 couples [bg2]).

Si l'aire de répartition de l'espèce semble être restée identique ou en légère augmentation entre la réalisation des deux atlas nationaux, les effectifs nicheurs affichent en revanche une baisse significative dans bien des régions [bg53]. Cette régression touche non seulement les populations des plaines mais également celles d'altitude jusqu'alors épargnées [bg19]. Les plus fortes régressions sont observées dans le Nord-pas-de-Calais, la Picardie, la Normandie, l'Ile-de-France, la Champagne-Ardenne, la région Rhône-Alpes et sur le littoral atlantique, de la Bretagne à la Charente-Maritime. Ces résultats sont soutenus par les résultats du programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs qui affichent un déclin de 60% de l'espèce en France entre 1989 et 2003 [bg33].

## Menaces potentielles

L'intensification de l'agriculture constitue la principale cause de déclin de l'espèce en France depuis plus de 30 ans. Le drainage, suivi de la mise en culture des prairies alluviales de fauche entraîne la disparition de l'habitat de reproduction du Tarier des prés. L'implantation de la culture du maïs et du peuplier aux dépens des espaces prairiaux a particulièrement affecté cette espèce [bg53].

Les prairies de fauche subsistant dans ces vallées font l'objet de pratiques agricoles incompatibles avec la conservation de l'espèce : fertilisation minérale importante qui avance la période de fenaison, multiplication des coupes d'herbe ou généralisation de l'ensilage précoce, occasionnent la destruction systématique des nichées. Le déclin récemment constaté des populations de moyenne montagne est dû principalement à l'enrésinement des landes et plus localement à la déprise agricole. L'abandon des fauches engendre rapidement un embroussaillage des prairies qui deviennent inhospitalières aux tariers.

Bien que moins importants, d'autres facteurs sont susceptibles d'affecter l'espèce : extension de l'urbanisation, remblaiement en lit majeur, etc. [8]. De même les conditions météorologiques dans les quartiers d'hiver (retard de la saison des pluies) et la progression des déserts (allongement des trajets migratoires éprouvants) peuvent influencer sur l'état physique, provoquant probablement une mortalité excessive des migrateurs en transit vers leurs zones de nidification [2].

## Propositions de gestion

Le maintien de la population française actuelle de Tarier des prés dépend étroitement de la conservation des prairies naturelles de fauche, tant dans les vallées alluviales, qu'en basse et en moyenne montagne.

La mise en place et surtout la pérennisation d'une agriculture extensive dans les vallées alluviales (élevage) et les prairies de montagne (pastoralisme) à l'aide des mesures agri-environnementales sont des actions prioritaires à mettre en œuvre pour tenter d'enrayer le déclin de l'espèce. Une attention particulière doit être portée sur les dates de fauche (après le 20 juin en plaine et début juillet en montagne) et sur la constitution de grands ensembles prairiaux particulièrement en montagne.

En zone de plaine, une gestion du régime hydraulique permettant de conserver le caractère humide de la prairie, la limitation d'apport d'engrais et l'interdiction de l'ensilage peuvent compléter le dispositif. Ces mesures présentent un intérêt même sur de petits parcellaires en mosaïque.

Les programmes agri-environnementaux d'aide aux agriculteurs, appliqués en Poitou-Charentes et en Pays de Loire pour la conservation du Râle des genêts (*Crex crex*), espèce fortement menacée qui occupe le même habitat, concernent également le Tarier des prés. Ils donneraient des résultats véritablement satisfaisants s'ils étaient pérennisés et si une animation auprès des agriculteurs était mise en place pour les inciter à la contractualisation.

En vallée de la Doller (Haut-Rhin), si les mesures prises (prairies contractualisées) ont permis d'accroître sensiblement le succès reproducteur, elles n'ont pas permis d'enrayer le déclin de l'espèce dont le nombre de couples ne cesse de diminuer depuis 1997 [12].

Enfin, en vallée de la Saône (Haute-Saône), l'impact de l'Opération Locale Agriculture Environnement semble avoir été positif puisque les effectifs nicheurs sont restés stables tout au long de la période étudiée (1998-2004) [9].

Les mesures de conservation réglementaires des sites sont à ce jour insuffisantes car elles ne protègent pas efficacement l'espèce et son habitat sur des surfaces suffisantes.

Des actions de conservation plus fortes sont à mener, comme par exemple la réalisation de programmes d'acquisition dans des sites majeurs accueillant aussi le Râle des genêts, ainsi que la protection réglementaire des secteurs les plus riches des zones herbeuses (Arrêtés de protection de biotopes, réserves naturelles).

## Etudes et recherches à développer

Des études portant sur l'écologie de l'espèce doivent être entreprises sur les zones de nidification encore importantes pour tenter de comprendre précisément les causes de déclin et pour élaborer des programmes de conservation spécifiques adaptés. Une comparaison entre dynamique de population en montagne et en plaine alluviale et une étude de l'impact de la chronologie des fauches sur la reproduction pourraient constituer des axes de recherches intéressants.

## Bibliographie

1. ACKERMANN, L. (1999).- Suivi d'une population de Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) dans la haute vallée de la Doller (Haut-Rhin). *Ciconia* 23: 81-100.
2. DEJAIFVE, P.A. (1994).- Ecologie et comportement d'un migrateur paléarctique, le Traquet tarier, *Saxicola rubetra*, au Zaïre et sa répartition hivernale en Afrique. *Revue d'écologie* 49: 35-52.
3. FEULNER, J. (1995).- *Zur Populationsökologie des Braunkehlchens (Saxicola rubetra) in der Teuschnitzaue, Landkreis Kronach*. Zulassungsarbeit Universität Bayreuth.
4. GEROUDET, P. (1957).- Observations sur le Traquet tarier au val Ferret. *Nos Oiseaux* 24: 109-117.
5. GEROUDET, P. (1998).- *Les passereaux d'Europe : des coucous aux merles*. Vol. 1. 4e édition. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris. 403 p.
6. KEMPF, C. (1982).- Approche écologique d'un peuplement d'oiseaux nicheurs des prairies de fauche d'Alsace. *Alauda* 50: 278-285.
7. LEROY, T. (2003).- Impact des pratiques herbagères intensives sur le succès de reproduction du Tarier des prés *Saxicola rubetra* dans les Hautes-Combreilles (Auvergne). *Alauda* 71(4): 439-446.
8. MORIN, C. & BOUTELOUP, G. (2005).- Les populations nicheuses de Tarier des prés *Saxicola rubetra* du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (versant franc-comtois). *Falco* 36(2): 87-96.
9. MORIN, C. & PAUL, J.P. (2006).- *Opération locale agriculture-environnement "Vallée de la Saône". Bilan du suivi ornithologique*. GNFC / DIREN-FC. 25 p. + annexes.
10. OGGIER, P.A. (1979).- Altitude et densité chez le Traquet tarier (*Saxicola rubetra*) en Valais. *Nos Oiseaux* 37: 294.
11. URQUHART, E. (2002).- *Stonechats. A guide to the Genus Saxicola*. Helm Edition, London. 320 p.
12. WAEFFLER, L. (2001).- *Suivi de l'avifaune dans la vallée de la Doller-68. Le Tarier des prés Saxicola rubetra Programme agri-environnemental « Gestion des espaces ouverts »*. LPO-Délégation Alsace. 21 p. + annexes.